

Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ commune.sepmeries@orange.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

Le 09 juin 2021

Monsieur Thierry SOSZYNSKI
Maire de SEPMERIES

A
Mesdames, Messieurs
Les parents d'élèves

Objet : Dossier d'inscription scolaire 2021-2022.

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint le(s) dossier(s) d'inscription scolaire de votre (vos) enfant(s) pour la rentrée 2021-2022.

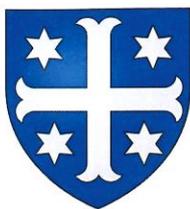
Nous vous demandons de bien vouloir le compléter et nous le retourner en mairie pour le 30 juin dernier délai.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Maire

Thierry SOSZYNSKI





Mairie de Sepmeries

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

NOTE D'INFORMATIONS AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Cette année, votre enfant fréquentera l'école de Sepmeries.

La municipalité met tout en œuvre pour l'accueillir dans les meilleures conditions en vous faisant profiter des services municipaux d'une garderie matin et soir, d'une cantine.

Quelques informations importantes pour tous :

Le prix du repas de cantine est fixé à 3.30 € pour la rentrée 2021. Les personnes de Sepmeries rencontrant des difficultés financières peuvent prendre contact avec le C.C.A.S. (Mairie de Sepmeries) pour une aide éventuelle.

Le paiement des repas de cantine et de la garderie : se fera au Trésor Public de Le Quesnoy ou sur le le Portail Famille par CB.

Horaires de garderie :

- le matin : de 7 h 30 à 8 h 35
- le soir : de 16 h 15 à 18 h 00
- si vous avez un empêchement exceptionnel pour reprendre votre enfant à l'heure, merci de prévenir la garderie **au 03 27 28 79 98**.
- nous vous demandons toutefois de prévoir une personne (dont vous nous communiquerez le nom) pouvant reprendre votre enfant à 18 heures. cf attestation à remplir fournie dans ce dossier **Nous ne pourrions plus assurer sa garde après cet horaire.**
- la garderie est au prix forfaitaire de 1 euro le matin et 1 euro le soir, tout dépassement sera facturé 8 euros.

Horaires de classe :

- du lundi au mardi et du jeudi au vendredi : de 8 h 45 – 11 h 45 ; 13 h 15 – 16 h 15

Horaires de ramassage scolaire : voir le tableau joint.

Pour la sécurité **de vos enfants**, nous vous demandons de bien vouloir :

- Le matin : vos enfants doivent être accompagnés s'ils restent sur le parking ou, dans le cas contraire, être déposés à la garderie.
- Le soir : d'être présents sur le parking ou d'entrer dans la garderie pour reprendre votre enfant à l'arrivée du car. Cela évitera aux enfants d'échapper à la surveillance de la personne qui accompagne et de courir vers vous en traversant la chaussée.

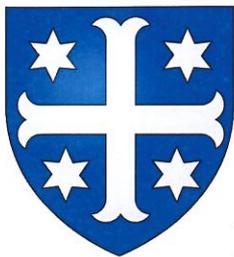
Bonne rentrée à toutes et à tous !

Fait à Sepmeries, le 01 juin 2021

Le Maire,

Thierry SOSZYNSKI





Mairie de Sepmeries

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2021 / 2022

Photo d'identité
obligatoire

RESTAURANT SCOLAIRE

GARDERIE

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Classe fréquentée :

LE RESPONSABLE LEGAL 1 :

Nom : Prénom :

Adresse n° et rue.....Commune.....

☎ Domicile.....☎ Employeur.....☎ Portable.....

Profession :Employeur.....

N° Sécurité sociale :

Pour faciliter la communication, merci de nous indiquer votre adresse mail :

.....

LE RESPONSABLE LEGAL2:

Nom : Prénom :

Adresse n° et rue.....Commune.....

☎ Domicile.....☎ Employeur.....☎ Portable.....

Profession :Employeur.....

N° Sécurité sociale :

Pour faciliter la communication, merci de nous indiquer votre adresse mail :

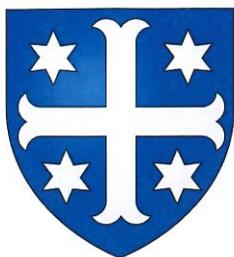
.....

Nom du médecin traitant :

En cas d'urgence, dans quel établissement médical souhaitez-vous que votre enfant soit emmené :

.....

**Pour tout renseignement, vous pouvez contactez la Mairie de Sepmeries au 03 27 27 13 92 ou par courriel :
commune.sepmeries@orange.fr**



Mairie de SEPMERIES

ATTESTATION

Je soussigné (e).....

- Autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant, mes enfants :

-
-

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

- Que l'image de mon (mes) enfant(s) photo ou vidéo puissent apparaître sur les différents supports qu'utilise la commune (bulletin municipal, plaquettes, presse, site internet...)
- Attention, aucun enfant n'est autorisé à quitter seul les structures municipales sauf dérogation écrite d'un tuteur légal

OUI

NON

Signature du responsable légal

HORAIRES DE RAMASSAGE SCOLAIRE

Sous réserve de modification d'horaires à la rentrée
L'information vous sera transmise officiellement à la rentrée 2021

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

	DEPART	ARRIVEE
M A T I N	MARESCHES ECOLE 8h30	SEPMERIES GARDERIE 8h40
	SEPMERIES GARDERIE 8h45	MARESCHES ECOLE 8h55
S O I R	SEPMERIES ECOLE 16h25	MARESCHES ECOLE 16h30
	MARESCHES ECOLE 16h40	SEPMERIES GARDERIE 16h50

A chaque transport les enfants seront accompagnés soit par une personne de Sepmeries soit par une personne de Maresches.

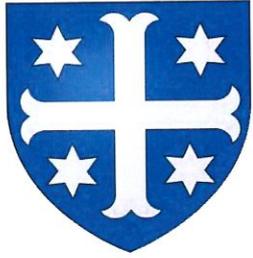
RAPPEL : DANS LE CAR, LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE ASSIS ET LE PORT DE LA CEINTURE EST OBLIGATOIRE

- Les horaires et arrêts de car doivent être respectés. Les enfants doivent être à l'arrêt prévu à l'heure fixée.
- La commune ne pourra être tenu responsable de l'oubli ou de la perte d'effets personnels.

Emploi du temps rentrée septembre 2021

	7h30-8h45	8h45 -11h45	11h45-13h15	13h15-16h15	16h15-18h
Lundi	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie
Mardi	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie
Jeudi	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie
Vendredi	Garderie	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Garderie

Numéro de téléphone de l'école : 03/27/26/26/25



Mairie de Sepmeries

143, Grand'Rue
59269 SEPMERIES

☎ : 03.27.27.13.92

☎ : 03.27.41.18.57

✉ commune.sepmeries@orange.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

Sepmeries, le 01 juin 2021

ATTESTATION DE RETOUR AU DOMICILE

Je soussigné(e)

Père

Mère

Tuteur(rayer les mentions inutiles)

Demeurant:

Téléphone :

Domicile :

Professionnel :

Portable :

Représentant légal de l'enfant mineur

.....

A LA DESCENTE DU BUS

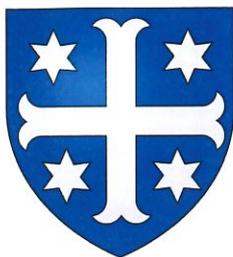
Autorise mon enfant à rentrer seul au domicile

N'autorise pas mon enfant à rentrer seul au domicile (garderie obligatoire)

Fait àle.....2021.

Signature:

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé"



Mairie de SEPMERIES

Règlement de la cantine

Si votre enfant fréquente la cantine, même occasionnellement, il est impératif de remplir la demande d'inscription et de signaler au cours de l'année tous changements.

La cantine, lieu de restauration, doit rester un lieu de convivialité et de détente. Les enfants doivent donc observer les règles élémentaires de tenue, et de courtoisie, et de respect du personnel.

Un « cahier de vie » permettra aux personnes chargées de la cantine (et de la garderie) d'y noter les manquements à ces règles de vie (manque de respect vis à vis d'un adulte, désordre provoqué au cours du repas ou de la garderie, comportement violent envers les autres,).

Au bout de 3 avertissements, la Municipalité sera avertie et en informera les parents. L'enfant sera alors convoqué, avec ses parents pour un entretien concernant son comportement.

L'exclusion provisoire, voire définitive pourrait être envisagée si le comportement de l'enfant ne s'améliorait pas.

Fait à Sepmeries, le 01 juin 2021

Le Maire



Thierry SOSZYNSKI



BIENTÔT UN PORTAIL FAMILLE 100% MOBILE

Afin d'améliorer la gestion de la restauration scolaire et de la garderie, la municipalité s'est enrichie du Portail Famille, « **eticket** » 100% Web, 100% Mobile, 100% Gratuit.

Vous disposerez d'outils afin de réserver, vérifier, payer ou échanger tous documents ou informations avec les services scolaires.

Nous reviendrons vers vous prochainement pour votre inscription en ligne.

RESTAURATION SCOLAIRE

(à compléter obligatoirement))

Repas spéciaux : oui non **Précisez :**

Allergies alimentaires : oui non

Allergies médicamenteuses : oui non

En cas de déclaration positive, la famille doit :

- Remplir la fiche de demande en mise en place d'un Projet individualisé,
- Pour les allergies alimentaires et le diabète, joindre impérativement au dossier un certificat médical de l'allergologue et/ou du diabétologue avec les prescriptions.

L'inscription au service de la restauration scolaire ne sera effective qu'après la réalisation du P.A.I.

Pour toute reconduction de P.A.I., l'enfant sera accueilli au sein du service de restauration scolaire **durant 1 mois (septembre)**. Si les parents ne transmettent pas les documents nécessaires à cette reconduction, l'enfant ne pourra plus être accueilli au service de restauration scolaire dès le 1^{er} octobre.

Le mineur présente-t-il un problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales (informations sous pli cacheté), des précautions à prendre et des éventuels soins à apporter ? oui non

Recommandations utiles des parents :

.....
.....

Je soussigné(e),, représentant légal de

L'enfant,, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaires. J'autorise, le cas échéant, la collectivité à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Date :

Signature :



DEMANDE D'INSCRIPTION A LA CANTINE DE L'ECOLE DE SEPMERIES

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone du lieu de travail :

N° allocataire C.A.F. (*Ce renseignement est indispensable*) :

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cantine scolaire de l'Ecole de Sepmeries, concernant l'année scolaire 2021-2022, et en accepte les conditions.

Pour tout changement, n'oubliez pas de nous avertir.

Je sollicite l'inscription de mon (mes) enfant(s) :

- A la cantine de l'Ecole de Sepmeries OUI NON

Fait à

Le

Signature

Exemplaire à transmettre impérativement à la Mairie



DEMANDE D'INSCRIPTION A LA CANTINE DE L'ECOLE DE SEPMERIES

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone du lieu de travail :

N° allocataire C.A.F. (*Ce renseignement est indispensable*) :

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de la cantine scolaire de l'Ecole de Sepmeries, concernant l'année scolaire 2021-2022, et en accepte les conditions.

Pour tout changement, n'oubliez pas de nous avertir.

Je sollicite l'inscription de mon (mes) enfant(s) :

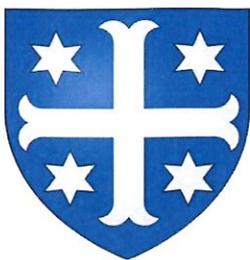
- A la cantine de l'Ecole de Sepmeries OUI NON

Fait à

Le

Signature

Exemplaire à garder



MAIRIE DE SEPMERIES

Règlement de la cantine

	<p style="text-align: center;"><i>Je dois</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ <i>Me laver les mains avant de venir à table</i>✓ <i>M'installer à ma place</i>✓ <i>Bien me tenir à table</i>✓ <i>Être poli</i>✓ <i>Demander la permission avant de me déplacer</i>✓ <i>Aider les plus petits</i>
---	---

	<p style="text-align: center;"><i>Je ne dois pas</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ <i>Crier ou faire le fou</i>✓ <i>Me lever de table</i> ✓ <i>Cracher par terre</i>✓ <i>Casser la vaisselle</i> ✓ <i>Bousculer les autres</i>✓ <i>Me moquer des autres</i>✓ <i>Insulter les autres</i> ✓ <i>Jouer avec la nourriture</i>	<p style="text-align: center;"><i>Si je le fais</i></p> <p><i>Je m'assois dans un coin 5 minutes pour me calmer</i></p> <p><i>Je nettoie</i></p> <p><i>Je m'excuse et je m'assois dans un coin 5 minutes pour me calmer</i></p> <p><i>Je nettoie</i></p>
---	---	---

Si je recommence

- 1. Je devrai faire signer un mot à mes parents*
- 2. Je serai convoqué avec mes parents par Monsieur Le Maire*
- 3. Je serai exclu temporairement de la cantine*



Sepmeries

Charte du Comportement de l'enfant pendant le temps périscolaire

Pour me sentir bien dans mon école, et pour que la vie ensemble soit la plus agréable possible, dans le respect de tous, j'ai le droit de... et le devoir de...



Au Restaurant Scolaire

J'ai le droit de...

- Demander de l'aide aux adultes qui m'entourent

- Parler, mais calmement, et rire,

mais discrètement, avec mes camarades de table

- Ne pas aimer quelque chose et le dire, mais au moins essayer de goûter

- Faire des propositions d'amélioration dans la boîte à idée

J'ai le devoir de...

- Respecter mes camarades et les adultes qui m'entourent

- Être poli : dire bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir

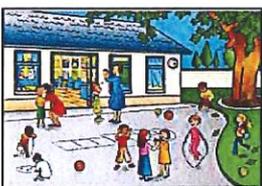
- M'asseoir correctement, et rester à ma place

- Demander, en levant le doigt, l'autorisation de me déplacer

- Respecter les locaux et le matériel mis à ma disposition

- Respecter la nourriture

- Entrer et sortir du restaurant calmement, et en silence



Dans la cour de récréation (récréation du midi)

J'ai le droit de...

- Choisir et organiser mes jeux sans gêner les autres

- Demander à mes camarades de m'associer à leurs jeux

J'ai le devoir de...

- Suivre les consignes de l'adulte qui m'accompagne et me surveille

- Prévenir si un élève m'ennuie ou me menace



À l'accueil périscolaire

J'ai le droit de...

- M'amuser seul ou avec les autres

- Faire mes devoirs

- Participer aux activités organisées

- D'amener mon goûter à la garderie

J'ai le devoir de...

- Respecter le calme à la garderie

- Ranger les jeux, le matériel et les livres utilisés

- Faire attention aux autres et respecter leurs jeux



Dans le car scolaire

J'ai le droit ...

- D'avoir un jouet ou un ballon s'ils sont rangés dans mon cartable

J'ai le devoir...

- De rester assis à ma place pendant tout le trajet, je ne peux la quitter qu'au moment de la descente du car

- De me comporter de manière à ne pas gêner le conducteur ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause la sécurité

- De ne pas jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit

- De ne pas manger

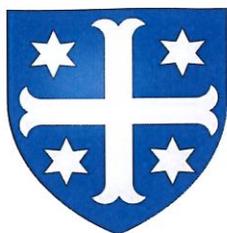
- D'attendre l'arrêt complet du car pour monter ou descendre

- D'attacher ma ceinture de sécurité



Je ne dois pas

Me battre ou jouer à des jeux violents,
Jouer dans les toilettes et les couloirs,
Sortir de la cour, des locaux sans autorisation,
Circuler seul dans les locaux sans permission.



Commune de Sepmeries

Règlement de la garderie

Les horaires de garderie sont de :

- 7H30 à 8H35 le matin
- 16H15 à 18H l'après-midi

La garderie fermant à 18 heures, vous devez impérativement respecter cet horaire.

Nous vous rappelons également que lorsque vous déposez votre/vos enfant(s), vous devez le/les accompagner jusqu'à la porte de la garderie.

De même le soir, vous devez impérativement signaler à la personne qui assure l'encadrement de votre/vos enfant(s), que vous le/les récupérez.

En cas d'empêchement exceptionnel, veuillez appeler la garderie : 03.27.28.79.98

Nous vous demandons également de bien vouloir communiquer tout changement à la personne qui s'occupe de la garderie.

Le Maire



Thierry SOSZYNSKI

NB : Au-delà de ces heures, si aucune personne n'est venue chercher l'enfant et/ou n'a pu être contactée, le personnel a l'obligation d'avertir la gendarmerie qui l'informerait de la conduite à adopter.

Je soussigné(e),..... responsable légal(e) de
l'enfant (des enfants)
..... fréquentant
la garderie de Sepmeries, reconnais avoir pris connaissance des consignes mise en
vigueur à la rentrée de septembre 2021.

Date et Signature



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA GARDERIE MATIN ET SOIR

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone du lieu de travail :

Pour tout changement, n'oubliez pas de nous avertir.

Je sollicite l'inscription de mon (mes) enfant(s) :

- A la garderie de l'Ecole de Sepmeries

matin	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
soir	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

Fait à

Le

Signature du tuteur légal

Exemplaire à transmettre impérativement à la Mairie

.....



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA GARDERIE MATIN ET SOIR

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone du lieu de travail :

Pour tout changement, n'oubliez pas de nous avertir.

Je sollicite l'inscription de mon (mes) enfant(s) :

- A la garderie de l'Ecole de Sepmeries

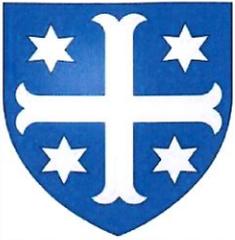
matin	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
soir	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

Fait à

Le

Signature du tuteur légal

Exemplaire à garder



Mairie de Sepmeries

Charte du savoir vivre et du respect mutuel

L'encadrement est chargé de s'occuper des enfants en ce qui concerne :

- la **sécurité**, en les prenant en charge depuis la sortie de classe du matin jusqu'à l'entrée en classe de l'après-midi,
- l'**hygiène**, en insistant sur le lavage des mains avant et après le repas, le passage aux toilettes,
- l'**éducation alimentaire**, en leur apprenant à découvrir légumes, poissons, fromages...
- l'**écoute**, en les laissant s'exprimer et en étant attentif à leurs souhaits,
- la **discipline**, entre eux mais aussi en respectant les adultes encadrants

Règles de vie à la cantine scolaire

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, quelques consignes faciles à appliquer.

AVANT LE REPAS :

- Je respecte l'ordre d'arrivée dans le rang, jusqu'à l'entrée de la cantine
- Je vais aux toilettes et je me lave les mains
- J'attends sagement mon tour pour rentrer dans la cantine
- Je m'installe à la place qui m'est indiquée et j'attends que tous mes camarades soient installés avant de toucher à la nourriture

PENDANT LE REPAS :

- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec la nourriture ni avec mes couverts ou ma chaise
- Je ne crie pas, je ne me lève pas
- Je respecte le personnel de service et mes camarades
- Je range mon couvert et je sors de table en silence, sans courir

PENDANT LA RECREATION :

- Je joue sans brutalité
- Je respecte les consignes de sécurité données par les surveillants
- Je me mets en rang quand on me le demande, après avoir ramassé mes affaires

Je m'engage (avec mes parents) à **respecter ces quelques consignes simples toute l'année scolaire** afin de passer de bons moments en collectivités.

Le ___/___/2021

Mes parents :

Moi :

**INFORMATION DE RENTREE
ECOLE PUBLIQUE DE SEPMERIES**

1. Horaires de l'école

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 8 h 45 – 11 h 45 | <input type="checkbox"/> Accueil 8 h 35 |
| <input type="checkbox"/> 13 h 15 – 16 h 15 | <input type="checkbox"/> Accueil 13 h 05 |

N° de téléphone école : 03 27 26 26 25

2. Sécurité

L'accès des bâtiments est interdit à toute personne étrangère au service. Si vous souhaitez rencontrer les enseignantes, demandez un rendez-vous par le biais du cahier de correspondance, ou par téléphone, ou de vive voix aux entrées et sorties des cours.

3. **Coopérative scolaire** : cotisations libres : l'école est affiliée à l'OCCE (office central de la coop à l'école).
4. **Assurance scolaire** : Elle est obligatoire. En cas de police privée, vérifier la responsabilité civile ainsi que la couverture personnelle de votre enfant.

5. Structure de l'école

- Section maternelle : Madame BADACHE
- CM1 + CM2 : Madame QUERSON

6. Vacances scolaires 2021/2022 :

- | | | |
|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Toussaint | : | du 22 octobre après la classe au 8 novembre au matin |
| <input type="checkbox"/> Noël | : | du 17 décembre après la classe au 3 janvier au matin |
| <input type="checkbox"/> Hiver | : | du 04 février après la classe au 21 février au matin |
| <input type="checkbox"/> Pâques | : | du 08 avril après la classe au 25 avril au matin |
| <input type="checkbox"/> Eté | : | le 7 juillet après la classe |

Je reste à votre disposition,

La Directrice,

Les Parents,